

REGLEMENT ET GRILLE D'EXAMEN

		Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité. Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités.			Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités.		Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité. Formation professionnelle continue dans les établissements publics non habilités ou en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle.		
ÉPREUVES	UNITÉS	COEF.	FORME	DURÉE	FORME	DURÉE	FORME	DURÉE	
E.1	Culture générale et expression écrite	U.1	3	Ponctuel Écrit	4 h 00	CCF 4 situations d'évaluation		Ponctuel Écrit	4 h 00
E.2	Langue vivante étrangère I	U.2	3	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuel Oral	(a)
E.3	Culture design graphique et typographique	U.3	3	Ponctuel Écrit	3 h 00	CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuel Écrit	3 h 00
E.4	Créativité réactive	U.4	3	Ponctuel Pratique	4 h 00	CCF 1 situation d'évaluation		Ponctuel Pratique	4 h 00
E.5	Recherche créative	U.5	3	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuel Pratique	12 h
E.6	Épreuve professionnelle de synthèse		11						
	<i>Sous-épreuve :</i> Projet de synthèse - Dossier de projet - Oral de projet de synthèse	U.6.1	8	CCF 2 situations		Ponctuel Oral	0 h 15	Ponctuel Oral	0 h 15
	<i>Sous-épreuve :</i> Dossier professionnel	U.6.2	2	Ponctuel Oral	0 h 20	Ponctuel Oral	0 h 20	Ponctuel Oral	0 h 20
	<i>Sous-épreuve :</i> Rapport de stage ou d'activités professionnelles	U.6.3	1	Ponctuel Oral	0 h 15	Ponctuel Oral	0 h 15	Ponctuel Oral	0 h 15
E.F.1	Langue vivante 1	U.F. 1 (b) (c)	1	Ponctuel Oral	0 h 20	Ponctuel Oral	0 h 20	Ponctuel Oral	0 h 20

(a) 1^{re} partie : Compréhension orale : 30 minutes sans préparation. 2^e partie : Expression orale en continu et en interaction : 15 minutes assorties d'un temps de préparation de 30 minutes.

(b) La langue vivante étrangère facultative est différente de la langue vivante étrangère obligatoire.

(c) Précédée d'un temps égal de préparation.